

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
L'et Département limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent
QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

La rentrée des Chambres. — Nouvelle encyclopédie du pape. — Les séminaristes à la caserne

Le Parlement a repris ses travaux mardi et jeudi la Chambre et le Sénat ont renouvelé leur bureau.

À la Chambre, M. Brisson a été l'objet d'une vive manifestation de sympathie ; le Sénat a conservé à M. Dubost sa place au fauteuil présidentiel.

Il n'y a aucune candidature qui ait été opposée aux deux présidents.

Le Pape Pie X vient d'adresser une nouvelle encyclopédie aux cardinaux, archevêques et évêques de France, au clergé et au peuple français.

Le Pape se félicite de l'union qui règne entre les catholiques, mais s'élève contre les associations cultuelles.

La loi récemment votée est, dit le Pape, une loi de spoliation ; cette loi d'après lui, a organisé l'anarchie.

Le clergé ayant refusé d'accepter la nouvelle loi de Séparation, le Ministre de la guerre vient, on le sait, de rappeler sous les drapeaux les séminaristes auxquels des études spéciales avaient permis d'escamoter une partie de leur service militaire.

Les bureaux de recrutement ont été chargés de classer au gré des garnisons les néophytes récalcitrants.

Le clergé a souvent réclamé le régime du droit commun. Aujourd'hui que satisfaction lui est donnée, on peut constater combien était peu sincère son désir !

Le droit commun, l'égalité civique sous les armes, quoi cependant de plus enviable ? quoi de plus français ? Or il paraît que la tendresse pour l'armée n'est professée par certains qu'à la condition d'en ignorer les sacrifices nécessaires : Les séminaristes reçoivent en maugréant le sac qu'on leur accroche au dos !

L'expérience méritait d'être faite. Nous saurons désormais que l'amour inspiré par l'armée aux plus bruyants de ses partisans est un amour essentiellement platonique.

A L'ÉTRANGER

Les attentats en Russie. — Au Maroc. — La mort du Shah de Perse.

Une dépêche de Russie nous apprend que les terroristes poursuivent leur œuvre d'extermination des grands dignitaires de l'empire, ont assassiné en plein jour, devant le théâtre Marie, à St-Petersbourg, le général Pavloff, substitué du Procureur Général près les tribunaux militaires. On lui reprochait d'avoir toujours éprouvé des sentiments très hostiles à l'égard de l'ancienne Douma d'Empire.

Le général von der Launitz, préfet de St-Petersbourg, assassiné également par un terroriste, il y a quelques jours est à peine enterré, que le général Pavloff tombe à son tour. Décidément les morts vont vite en Russie et il n'est que temps que le Tsar apaise le ressentiment des exaltés de bonne foi en convoquant enfin la nouvelle Douma d'Empire. Il est à remarquer, en effet, que pendant la durée de la courte session de l'assemblée dissoute, les attentats anarchistes avaient cessé, et que le pays attendait patiemment, sinon calmement, la discussion et la mise en pratique des réformes proposées.

Les nouvelles du Maroc nous annoncent enfin que les troupes chérifiennes ont fini après deux jours de combat par s'emparer de Zinat, la résidence fortifiée de Raisouli. Le fait a son importance, mais il faut avouer que, malheureusement, la victoire du Maghzen est in-

complète tant qu'il n'aura pas capturé le fameux « caïd chevelu » ainsi que les Marocains ont surnommé l'ex-chef de brigands.

La sécurité des Européens exigerait la prompt capture de Raisouli... mais il ne semble pas que cette capture soit prochaine et la situation, au Maroc est loin d'être rassurante.

Le monde mahométan n'est pas agité qu'en Afrique seulement.

Des télégrammes de Téhéran ont annoncé la mort du Shah de Perse.

La France perd en lui un admirateur sincère et un client précieux pour son industrie et son commerce.

Le nouveau Shah est le prince Mohamed-Ali-Mirza, fils aîné du défunt. Il est âgé de 34 ans. Son instruction a été des plus soignées et il a été initié de bonne heure aux affaires de l'empire, ayant exercé la Régence pendant tous les longs et fréquents voyages de son père à l'étranger. Le nouveau souverain est assuré d'avoir pour soutenir ses débuts, sur le trône l'appui de la Russie et de l'Angleterre, les deux puissances ayant le plus d'influence et le plus d'intérêt en Perse.

LE FURETEUR.

Œuvre de Jésuites

Depuis longtemps on savait, dans le Nord, à quoi servaient les syndicats Jaunes, le but qu'ils poursuivaient et quels en étaient les organisateurs et les bénéficiaires. Au cours d'une campagne électorale les journaux républicains de la région purent publier une correspondance qui renseigna parfaitement tout le monde.

Voici que de nouveaux éléments d'appréciation nous sont aujourd'hui fournis par le *Matin* qui, dans son numéro de dimanche, publie une série de documents après lesquels la lumière est définitivement faite.

Pour renseigner les républicains, le mieux est encore de les analyser tout simplement. Ce sont des lettres adressées par M. Ed. de la Chapelle, soit au Révérend Père Le Bail, jésuite soit à des industriels de Roubaix et de Tourcoing.

Voici la première :

» MON RÉVÉREND PÈRE,
» Je désirerais vous voir le plus tôt possible pour vous parler de l'organisation des syndicats jaunes à Roubaix. La poire est mûre, nous pouvons la cueillir.

» Les industriels de cette ville sont d'ores et déjà disposés à entrer dans la combinaison que vous savez.

» Je vous ferai part de la conversation que j'ai eue hier avec l'un de ces messieurs, lequel m'a déclaré que vous pourriez agir chez lui dès à présent.

» A la dernière séance du syndicat des Fabricants, la question a déjà été posée et aucune objection n'a été faite.

» Notre campagne ne peut avoir des chances de réussite qu'autant que les intéressés se garderont de toute indiscrétion.

ED. DE LA CHAPELLE.

La « combinaison » dont il est question dans cette lettre et que le jésuite avait imaginée, ne pouvait être, en effet, réalisée que dans le silence et le mystère. Elle avait déjà réuni tous les patrons cléricaux de ces grands centres industriels et pendant plusieurs années elle fit merveille. C'était un « Office de renseignements » qui signalait aux patrons affiliés tous les ouvriers suspects d'opinions subversives.

Le malheureux ainsi désigné était condamné à la misère ou au suicide, à moins qu'il ne se décidât à devenir un contrebandier, un écumeur de frontière ou un voléur. Il était immédiatement chassé de l'atelier où il gagnait sa vie — parfois bien misérablement. — Alors commençait pour lui un lamentable pèlerinage. Frappé sans savoir d'un interdit implacable, il allait d'une porte à l'autre deman-

dant vainement du travail à chacune des innombrables usines qui toutes se fermaient devant lui.

Cette œuvre abjecte, parfaitement digne d'un jésuite, fonctionna longtemps et fit d'innombrables victimes. Les auteurs de cet abominable mouchardage, grâce auquel des familles entières étaient privées de pain, dénoncèrent plus tard avec indignation la « délation » dans l'armée !

Mais à côté de cet Office de Renseignements, il fallait des syndicats jaunes qui devaient compléter l'œuvre de fraude et de corruption. Quelques jours après sa lettre au Père Le Bail, M. de la Chapelle, écrivait à un industriel :

CHER MONSIEUR,

» Le Père du Bail sort d'ici, et nous avons longuement et très sérieusement parlé de la question qui nous préoccupe tous. L'organisation syndicale de Roubaix est emmanchée. (Il ne leur fallait pas longtemps, comme on voit pour faire des Syndicats). Je vous envoie ci-joint le règlement de l'association.

» Le président est un ouvrier insouciant, Louis Demulder. On lui a confié la présidence, parce qu'il fait un ouvrier (Ceci n'est-il pas admirable) ?

» Mais la véritable tête de l'association est M. Louis Baudry fils, rue Boucher-de-Perthes, à Roubaix.

» ... C'est avec nous que M. Louis Baudry correspondra et c'est chez nous qu'il viendra prendre le mot...

» Je ne verrai que lui et personne autre ne saura d'où émanent ses renseignements, soit les conseils, soit même les instructions... Les industriels n'auraient à faire qu'à moi seul : je serai en un mot, l'intermédiaire entre les patrons de Roubaix et l'Organisation fédérale des Travailleurs indépendants. (Le mot indépendant est une véritable trouvaille) !

» Si cela marche à souhait, alors nous provoquerons la création à Roubaix d'une Bourse Indépendante du Travail... »

Dans cette lettre, que nous voudrions pouvoir citer en entier, M. Ed. de la Chapelle continue en désignant à son correspondant des ouvriers qu'il devrait renvoyer de chez lui. Enfin, il lui demande la liste, avec adresses, de ses ouvriers. S'ils hésitent à vous donner leurs adresses, ajoutez-leur, « dites-leur qu'elles vous sont absolument nécessaires en cas d'accident ! » Oh ! la belle âme de chrétien, car c'est un bon catholique, vous n'en doutez pas, un parfait cléricale que ce M. Ed. de la Chapelle !

Un mois plus tard — les affaires ont bien marché pendant ce temps, — M. de la Chapelle informe le Révérend Père Du Bail qu'une réunion industrielle aura lieu incessamment, que cette réunion lui votera 12.000 francs qui serviront à compléter l'organisation de l'Office de Renseignement dirigé par le jésuite.

« Lorsque nous serons sûrs, ajoute-t-il, absolument sûrs de nos syndicats, alors je suis d'avis que l'on établisse une vaste Fédération de Bourses Indépendantes du Travail qui aurait son centre à Paris, avec des centres régionaux qui relient les groupes locaux. Cela à une condition exclusive, à savoir que partout où il y aura des Bourses Indépendantes du Travail, il y soit adjoint un Office de renseignements. Sans le renseignement notre œuvre peut être considérée comme morte-née. C'est donc la première chose à faire et qui doit attirer l'attention, avant même la création des Bourses du Travail ; c'est là base de l'édifice ! »

Le mouchardage en bas et en haut, le Syndicat Jaune. Eh ! bien, il est beau l'édifice !

Enfin, le *Matin* publie une dernière lettre du même M. de la Chapelle au même jésuite Du Bail. Elle est à lire. L'œuvre est en plein fonctionnement. Les ouvriers suspects sont jetés à la rue, forcés de quitter le

pays. C'est le moment de prendre des précautions :

» MON RÉVÉREND PÈRE,

« Nous devons l'un et l'autre prendre dès à présent nos précautions, ne rien laisser traîner, ni conserver rien de compromettant. Je serai d'avis que vous ne gardiez rien au château Labis, que vous transportiez vos correspondances en Belgique. Quant à moi, je vais donner dès aujourd'hui des instructions pour épurer nos documents et supprimer nos copies de lettres. »

(On peut imaginer facilement les infamies que devaient contenir ces correspondances et ces copies de lettres ! M. de la Chapelle termine cette missive par l'éloge suivant de la Compagnie de Jésus) :

« Les partisans de l'Ordre dans la Société peuvent s'estimer heureux d'avoir encore dans une congrégation comme celle des Jésuites, qui a su passer à travers les mailles de la Loi de 1901, des hommes dévoués, intelligents, laborieux, consentant à sacrifier leur bien-être, leur tranquillité, voire même leur liberté, pour la défense d'intérêts qui, en définitive ne sont pas les leurs. Si vous n'étiez pas là, les uns et les autres, la Révolution aurait beau jeu. Le peu de résistance que nous voyons se produire vient de vous, tout le reste c'est du chiqué. »

» Votre bien respectueux.

» Ed. de la Chapelle. »

Cette correspondance suffit bien, n'est-ce pas, pour juger l'œuvre et ceux qui l'accomplissent. En disant que c'est bien une œuvre de jésuites, nous n'aurons fait qu'exprimer la vérité et en même temps nous l'aurons jugée.

Emile LAPORTE.

Chambre des Députés

Séance du 10 janvier 1907

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS PASSY, DOYEN D'ÂGE

La Chambre, a procédé à la constitution de son bureau définitif.

Le scrutin pour l'élection du président a donné les résultats suivants : M. Henri Brisson est élu par 338 voix sur 441 votants.

Sont élus vice-présidents : MM. Etienne, 320 ; Bertaux, 299 ; Rabier, 269 ; Cruppi, 271 voix.

Sont élus secrétaires : MM. François Arago, 290 ; d'Iriart d'Etchepare, 283 ; Petitjean, 272 ; Sabaterie, 269 ; Simonet, 268 ; Villault-Duchenois, 268 ; Marin, 253.

Ont obtenu ensuite : MM. Isoard, 159 voix ; Violette, 155. Il y a eu ballottage ; au second tour, le quorum n'est pas atteint et l'élection du 3^e secrétaire est renvoyée à aujourd'hui.

Sont élus questeurs : MM. Saumande, 341 voix ; Pajot, 306 voix ; Chapuis, 273. La séance est renvoyée à vendredi. Et la séance est levée.

Séance du 11 janvier 1907

La Chambre procède à l'élection du 3^e secrétaire : M. Violette est élu par 167 voix.

Le bureau est définitivement constitué : M. Brisson prend place au fauteuil présidentiel et prononce un éloquent discours dans lequel il remercie ses collègues et examine les réformes principales à accomplir durant cette année.

Le discours de M. Brisson a été vivement applaudi, puis la Chambre vote une proposition de M. Colliard tendant à ce qu'une commission d'enquête soit nommée au sujet de la grève de Fougères. Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 10 janvier 1907

PRÉSIDENCE DE M. FAYARD, DOYEN D'ÂGE

Le Sénat procède à l'élection du président définitif : M. Antonin Dubost est élu par 221 voix sur 238 votants, sans concurrent. Sont élus vice-présidents : MM. Gué-

rin, 201 voix ; Lourties, 193 ; Leydét, 190. Monis, 189.

Sont élus secrétaires : MM. Sauvan, 187 voix ; Dufoussat, 185 ; Boudenoot, 185 ; Albert Gérard, 180 ; de Las Cases, 174 ; Petitjean, 173 ; Pedebidon, 165 ; Vieu, 160.

Sont élus questeurs : MM. Hugot, 195 voix ; Alcide Dusolier, 189 ; Bonnefoy-Sibour, 178.

La séance est renvoyée à vendredi, et la séance est levée.

Séance du 11 janvier 1907 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

M. Dubost, en ouvrant la séance prononce un discours de remerciement à ses collègues pour l'honneur qu'ils lui ont fait une fois de plus en le nommant à la présidence de la Haute Assemblée.

Puis le Sénat ouvre la discussion générale du budget.

M. Poincaré, fait la critique de ce budget au sujet du déficit de 100 millions.

Il critique également l'œuvre de la commission du budget de la Chambre et félicite la commission des finances du Sénat d'avoir mis un peu d'ordre et de sincérité dans les propositions du ministère.

Et la séance est levée.

EN RUSSIE

Meurtre Pavlov

Le général Pavlov s'entourait de précautions exceptionnelles. Il ne sortait jamais de sa maison, et lorsque le ministre lui-même voulait le voir il venait chez lui.

D'après une dépêche ultérieure l'assassin a été reconnu pour être membre du parti socialiste révolutionnaire. On parle à nouveau d'une dictature militaire, et on dit que les élections seront renvoyées à une époque indéterminée.

Le bruit court que le grand duc Nicolas Nicolaievitch remplacera Pavlov.

Contrairement à une information du « Sviet », annonçant que l'assassin du général Pavlov avait été condamné à la peine de mort, le procès de l'assassin, qui paraît être un ouvrier n'a pas eu lieu.

Nouvelles diverses

On a arrêté à Saint-Petersbourg huit individus suspects de complicité dans l'assassinat du baron de Launitz. — Le procureur général du Saint-Synode M. Pobédontsew, est atteint d'une congestion pulmonaire.

— Une centaine de gens sont morts de faim dans le district caucasien de Zanghezour, ravagé aussi par des maladies épidémiques nées de la famine qui détruit des masses d'enfants.

L'identification des terroristes exécutés

La police vient de prendre la décision de décapiter les corps des terroristes exécutés ou de ceux qui se suicident. Les têtes seront conservées dans l'acool afin de pouvoir les faire identifier par les agents à l'extérieur ou en Russie.

Depuis l'attentat perpétré à la villa de M. Stolypine, on a remarqué que tous les auteurs d'attentats terroristes faisaient disparaître les marques de leurs habits et qu'on ne trouvait dans leurs poches que des cartouches. La seule chose qui aurait permis d'identifier l'assassin du général Von der Launitz était ses bottes entièrement neuves. On les montra à tous les cordonniers de Pétersbourg, et finalement, l'un d'eux les reconnut pour les avoir vendues le matin même. Mais mis en présence du corps de l'assassin, le commerçant dit que ce n'était pas la personne à qui il les avait vendues.

Les terroristes semblent avoir adopté la méthode suivante : ils arrivent près de Pétersbourg, reçoivent de leurs complices habitant la ville les informations nécessaires, entrent dans la capitale et accomplissent aussitôt leur forfait. La police croit que ces

complots sont tramés en Suisse. Plusieurs agents de police ont été mandés de Genève pour voir si les têtes coupées des terroristes fourniraient de meilleurs renseignements que les photographies jusqu'ici envoyées.

Documents secrets

On sait qu'à l'occasion du budget, les députés font de beaux rapports où ils réunissent tout ce qui peut éclairer sur l'état de nos finances, état dans lequel se trouve, comme dit M. Clemenceau, la clef de toutes les réformes.

Mais personne ne les lit, et les députés ne sont pas les premiers à s'en plaindre.

M. X... était rapporteur du budget de l'Instruction publique. Il fit un très beau rapport, bourré de faits et de chiffres.

Quand ce budget vint en discussion, le rapporteur fit un très beau discours.

Or, il arriva que ce discours, on l'entendit mal, soit que l'orateur manqua de voix, soit qu'il y eut dans la salle un brouhaha gênant. Les journalistes ne purent donc en saisir que des miettes.

Désireux cependant de ne pas commettre d'oubli, l'un d'eux crut pouvoir donner un assez exact aperçu des idées du rapporteur en prenant les principales idées de son rapport. Le lendemain, M. X... l'abordait, navré dans la Salle des Pas-Perdus : — Mon cher ami, qu'est-ce que vous m'avez fait dire ! Je vous jure que je n'ai jamais prononcé les choses que vous m'attribuez.

— Si ce ne sont point vos propres paroles c'est du moins vos pensées.

— Mais non.

— Allons donc, j'ai copié textuellement ces phrases dans votre rapport.

Et le journaliste mit sous les yeux du député son rapport imprimé. Alors M. X... :

— C'est vrai, dit-il, mais je mets dans mes rapports des choses que je ne tiens pas que mes électeurs sachent.

Les Grands Ducs

Dans les environs de l'Opéra. Cinq heures — l'heure « où ça chauffe ». Les salons resplendissent de lumières. Essayeuses, mannequins, premières, ouvrières vont et viennent, affaires, pressées, souriantes. Brouhaha, appels, bousculades. Tout à coup, le silence. Une dame est entrée, et, derrière elle, un monsieur. Ils s'avancent lentement, gravement. Le personnel accourt, forme la haie, courbe l'échine.

— Madame la duchesse ! Monseigneur ! Allez !

Le grand-duc et la grande-duchesse Vladimir — car ce sont eux — remercient d'un hochement de tête. Ils vont parler, quand, dans la rue, subitement, une détonation retentit. Les vitres tremblent.

— Une bombe ! On va sauter ! Les anarchistes !

Et c'est le sauve-qui-peut. Le grand-duc a pâli — très peu. Il a l'habitude. Un moment d'angoisse. On attend que les murs s'écroulent. Mais les murs restent debout. Simplement, dans la rue, un pneumatique à éclaté.

La présence des grands-ducs n'est jamais bien rassurante.

Ils s'en aperçoivent, d'ailleurs. Désigné, par l'usage, à l'honneur de piloter, dans Paris, les souverains de passage, un artiste connu fut sollicité, ces jours passés, de promener à travers les coins pittoresques de la capitale ce même grand-duc Vladimir. Un rendez-vous fut convenu. C'était pour vendredi dernier. Le jeudi soir, l'artiste tomba malade : un refroidissement.

C'en était un, en effet. La perspective de recevoir un éclat de bombe — voire même une bombe entière — avait refroidi son ardeur.

Mais le plus joli de l'anecdote, ce fut la scène que fit Madame.
— Comment, s'écria-t-elle, tu as peur à ce point ? C'est honteux ! Et c'est maladroit ! Une si belle relation !

HEUREUX PRISONNIER

Depuis son incarcération, le « capitaine » de Koepnick reçoit de tous les pays du monde des colis et des caisses contenant des bouteilles de vins fins, des spiritueux, des victuailles et des friandises, des cakes et des biscuits, des cigares et des cigarettes.

L'administration de la prison, qui héberge l'ingénieur et joyeux bandit, n'est plus ou donner la tête. Car le règlement lui interdit de transmettre aux prisonniers les deux tiers des objets qui leur parviennent. Elle se borne à mettre à la disposition du cordonnier Voigt les victuailles avec lesquelles l'ancien forçat se compose des menus extraordinaires où se côtoient des oies rôties allemandes avec des conserves américaines, des pâtisseries autrichiennes avec des confitures anglaises.

De France, le faux capitaine n'a reçu qu'un mannequin articulé, habillé d'un uniforme de capitaine de la garde, qui lui a été expédié par une factieuse « admiratrice de Paris ».

Il a reçu des mandats-poste dont le montant dépasse déjà mille francs. Cet argent a été versé aux Dépôts et Consignations.

Mais le bouquet, le voici : un pensionnat de jeunes filles Suisses a envoyé au « héros de Koepnick » une caisse contenant de la marmelade « fabriquée de leurs mains ».

INFORMATIONS

Le groupe radical socialiste

Le groupe radical socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Gouzy, député du Tarn. Il a été immédiatement procédé à l'élection du bureau. M. Berteaux déclina toute candidature à la présidence.

M. Gouzy fut élu au premier tour de scrutin.

Il remercia ces collègues de l'honneur inattendu qu'ils venaient de lui faire et fit confirmer par le groupe que le président, à sa sortie de charge, ne serait pas immédiatement rééligible.

MM. Berteaux, Dubief et Massé furent élus vice-présidents.

MM. Petitjean, Pelissier, Régnier et Trouin furent élus secrétaires et M. Pajot questeur.

Les actes de naissance

Nous croyons savoir que, conformément à la loi du 30 novembre 1906, la chancellerie va adresser aux procureurs généraux une circulaire ayant pour but d'éviter dans la délivrance des actes de naissance toute énonciation révélant la qualité d'enfant naturel ou légitime des individus qu'ils concernent. Pourront seuls obtenir une copie intégrale des dits actes : le procureur de la République, l'enfant, ses ascendants ou représentants légaux.

Tout autre personne devra s'adresser, en lui faisant connaître les motifs de sa demande, au juge de paix du canton où l'acte a été dressé, et, en cas de refus, au président du tribunal civil, qui statuera par voie de référé.

En dehors des expéditions littérales des actes de naissance, tout individu pourra obtenir un extrait qui, sans révéler la nature de la filiation de l'enfant, indiquera simplement ses nom, prénoms, ainsi que ceux de ses parents, leur profession, leur domicile.

Récompenses de la Mutualité

A la suite d'un rapport de M. Mascle, directeur de la mutualité, relatif à l'obtention des récompenses honorifiques de la mutualité, M. René Viviani, ministre du travail et de la prévoyance sociale vient, de prendre l'arrêté suivant :

« La liste des récompenses honorifiques à accorder pour services rendus aux sociétés de secours mutuels sera arrêtée deux fois par an, par décret, à l'occasion du 1^{er} janvier et de la fête nationale. Dans l'intervalle de ces deux promotions, il ne pourra être décerné de récompenses qu'à l'occasion de cérémonies présidées effectivement par un membre du gouvernement ou par le directeur de la mutualité. Ces récompenses ne feront pas l'objet d'un décret spécial ; elles seront accordées par arrêté ministériel et comprises au nombre de celles qui figureront dans la plus prochaine promotion.

Les récompenses ne peuvent être accordées qu'aux personnes qui font partie d'un titre quelconque d'une association régie par la loi du 1^{er} avril 1898. Nul ne peut obtenir la mention honorable, qui est la première récompense de la mutualité, s'il n'a au

moins trois ans de présence dans une société de secours mutuels.

À moins de titres exceptionnels, un délai de deux ans, à compter de la date d'attribution de la mention honorable, est nécessaire pour l'obtention de la médaille de bronze ; un délai de trois ans au moins, à compter de la date d'attribution de la médaille de bronze, est nécessaire pour l'obtention de la médaille d'argent. Un délai de quatre ans au moins, à compter de la date d'attribution de la médaille d'argent, est nécessaire pour l'obtention de la médaille d'or. »

La France et les écoles d'Orient

Les relations entre l'ambassade de France et le patriarcat, interrompues il y a cinq ans par l'affaire relative à la conversion des Grecs de Péramos au catholicisme, ont été reprises à l'occasion du Nouvel An. L'ambassadeur et le patriarche ont échangé des visites.

D'après des renseignements fournis par le patriarcat, M. Constans a déclaré au patriarche que la France, qui a supprimé la subvention aux écoles de la Congrégation catholique, a l'intention de fonder des écoles laïques et d'envoyer des instituteurs français dans les écoles grecques.

Le patriarche a remercié l'ambassadeur, et lui a promis de soumettre la proposition aux deux conseillers du patriarcat.

La triplique

La *Vossische Zeitung* apprend que l'attitude de la triple alliance à la prochaine conférence de la Haye a fait l'objet d'un échange de vues entre les cabinets de Berlin, Rome et Vienne. Les délégués des trois puissances feraient, paraît-il, des propositions communes et adopteraient une attitude identique dans toutes les questions, afin d'éviter toute divergence, comme ce fut le cas lors de la précédente conférence.

La Télégraphie sans Fil à la Tour Eiffel

La tour Eiffel se prête particulièrement aux communications par télégraphie sans fil à très grandes distances, car elle constitue par le fait une antenne exceptionnelle de 300 mètres de hauteur.

Pendant les dernières grandes manœuvres, elle s'est tenue en communication régulière avec notre frontière de l'Est.

Ces temps derniers, les ondes ont pu franchir la frontière, et l'on a communiqué avec Berlin. Peut-être une communication régulière sera-t-elle maintenue dans cette direction. Le Champ-de-Mars communique déjà avec l'Angleterre, d'une part, avec Porquerolles et Port-Vendres, d'autre part. De nouveaux appareils en construction permettront de communiquer avec l'Algérie.

Petites Nouvelles

La chambre criminelle de la Cour de Cassation a renvoyé devant la Cour d'assises de l'Aude l'affaire de l'abbé Cassan, dont l'arrêt de condamnation prononcé par la Cour d'assises de l'Hérault a été cassé récemment pour vice de forme.

— On a ressenti à Christiania de fortes secousses de tremblement de terre assez fortes, accompagnées d'un grondement ressemblant à celui du tonnerre.

— M. Doumergue, ministre du commerce, présidera le 27 janvier le banquet de la section tourangelle du comité républicain du commerce et de l'industrie.

— La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de König, condamné à la peine de mort le 4 décembre dernier par la Cour d'assises de la Seine.

— L'ingénieur en chef du canal de Panama a annoncé à la commission sénatoriale qui préside à la gigantesque entreprise, que l'on sera obligé d'abandonner l'idée de faire un canal à écluses pour en construire un autre de niveau avec la mer.

— On mande de Palerme que la voûte de l'église de la ville Abate s'est écroulée, 14 personnes ont été blessées ; deux sont mortes.

CHRONIQUE LOCALE

Assistance publique

Extrait du nouveau règlement du service de l'Assistance médicale gratuite pour le Département du Lot :

Les municipalités sont invitées à limiter autant que possible, les inscriptions au 5/0 de la population.

Les personnes payant plus de douze francs d'impôts ne devront être inscrites qu'à titre tout à fait exceptionnel et après l'agrément de la Commission cantonale,

Tous les assistés auront droit aux

secours médicaux et pharmaceutiques.

Les femmes auront droit aux secours de l'accouchement.

Les malades ont le libre choix de leur médecin et de leur pharmacien ; les femmes en couche, de leur sage-femme, à la condition qu'elle soit diplômée.

Les assistés ne pourront avoir recours au médecin s'ils ne sont porteurs d'un bon de visite ou de consultation délivré chaque fois par le Maire en même temps qu'une feuille d'ordonnance médicale. Il ne sera accepté à l'appui des mémoires des pharmaciens, que les ordonnances rédigées sur ces formules officielles, délivrées par les Maires, datées et signées par le médecin traitant.

Les malades qui ne peuvent être soignés à domicile, sont admis dans un établissement hospitalier, sur la production d'un certificat médical contresigné par le Président du bureau d'Assistance ou son délégué.

CAHORS

Tabacs. — Récolte de 1906

NOMINATION des EXPERTS

PREMIERE PERIODE

EXPERTS TITULAIRES

M. Sers Philémon, propriétaire à Douelle.

M. Bary, propriétaire à Caix, commune de Luzech.

M. Sirvain, propriétaire à l'Hospitalet.

M. Cayla, ancien maire de Saint-Géry.

M. Lalo, propriétaire à Cras.

M. Matet, propriétaire à Gindou.

M. Bénays, adjoint au maire de Montcuq.

M. Mouraud, adjoint au maire de Pinsac.

M. Gouyguou, propriétaire à Strenquels.

EXPERTS SUPPLÉANTS

M. Delpy, propriétaire à Souillac.

M. Sourdes, maire de Laverantière.

M. Ayrat Rémy, propriétaire à Seuzac, commune de Larnagol.

LOUIS BONNET.

Prêtre Malotru

Non content de son langage malpropre, le malotru de la « Défense » prend des airs de butor.

Pensez donc ! Il menace du pied et de la main : n'avions-nous pas raison de dire que ses allures étaient celles d'un loucheben vil en rupture d'état ?

Mais de telles menaces sont pour la forme puisqu'aussi bien chacun sait que celui qui profère des menaces se garde bien de les mettre à exécution.

Menacer c'est le fait des lâches ; c'est bien celui du prêtre malotru qui signe T... dans la *Défense*.

L. B.

MORT DE M. DELPECH

ANCIEN MAIRE DE CAHORS

Vendredi soir la triste nouvelle de la mort de M. Delpech se répandait en ville et soulevait partout de vifs regrets.

C'est que Cahors avait pour M. Delpech une grande vénération ; depuis plus d'un demi-siècle, dans toutes les luttes politiques, M. Delpech prenait une part considérable et par sa franchise, son honnêteté, sa loyauté, sa profonde conviction forçait le respect de tous.

Il fut, on peut le dire, le fondateur du parti républicain à Cahors dont il a été depuis 1869 Conseiller municipal. On connaît cette belle vie : ici même, nous l'avons retracée maintes fois. Ancien juge au tribunal de commerce, vice-président de la commission du bureau de bienfaisance de Cahors, président honoraire de la chambre de Commerce du Lot, ancien maire de Cahors, M. Delpech a connu toute l'importance des charges et fonctions auxquelles un citoyen peut aspirer.

En mars 1906, à la suite du renouvellement du Conseil municipal, M. Delpech qui était le chef de la liste républicaine, fut élu maire de Cahors. Malheureusement une santé chancelante ne permit pas au vieux républicain de conserver ses hautes fonctions et il les résigna deux mois après.

Mais c'était suffisant pour lui : M. Delpech avait compris que dans cette élection se manifestaient entières les sympathies du parti républicain de Cahors.

M. Delpech disparaît au moment où se réalise l'idée républicaine pour laquelle il lutta toute sa vie.

Devant le cercueil de cet homme de bien nous nous inclinons très respectueusement et nous adressons à la famille l'expression sincère de nos vives condoléances.

Le Journal du Lot.

**

De cette entrevue ils ont emporté l'impression la plus reconfortante.

Il y a enfin quelque chose de changé à la Préfecture : il y a un chef, un chef aimable, courtois pour les adversaires, mais un chef qui entend travailler avec fermeté au triomphe du parti républicain.

M. Chapron dont l'activité administrative et politique fut si féconde dans le Pas-de-Calais veut poursuivre dans le Lot l'œuvre démocratique.

Il tient surtout à ne pas continuer cette mesquine politique de personnes qui avait été celle de M. Devals.

Il veut faire une politique large, une politique de principes et ne se laisser dominer par aucune influence quelle qu'elle soit : s'il écoute les avis, il ne veut pas d'ordre, estimant avec raison qu'un préfet de la République doit être le serviteur de la démocratie et non celui d'un élu.

Sa politique sera donc toute d'action et d'union, car M. Chapron veut réaliser dans le Lot ce qu'il a réalisé dans le Pas-de-Calais ; l'union de toutes les forces démocratiques pour les opposer à toutes les forces de la réaction.

Dans cette voie, il ira avec loyauté et confiance ; c'est dans cette voie que nous le suivrons : c'est la seule en effet qui puisse permettre au parti républicain de regagner le terrain perdu et de reprendre au sein de la démocratie la place que des trahisons, des défections, des manœuvres déloyales lui ont fait perdre il y a un an.

C'est pourquoi, tous nos amis ont le devoir de donner leur confiance à ce programme si net que M. Chapron a résumé ainsi dans le discours d'adieu qu'il adressa aux républicains de Cahors, le 22 décembre :

« J'ai rempli, durant mon séjour parmi vous, une tâche facile et simple. J'ai fait une politique de parole faite loyalement.

« A gauche, j'ai tendu une main large ouverte ! A droite, j'ai mis « ma main dans mes poches. »

« Puis j'ai travaillé à l'Union des « républicains. »

Nous le répétons : ayons confiance ; le parti démocratique du Lot applaudira bientôt à des triomphes certains.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

PROGRAMME DU 13 JANVIER 1907

Allégo militaire	Apté.
La Colombe	Wittmann
Charles VI (fantaisie)	Bonnette
Valse Poudrée	Popy
Kraquette et Tonkinoise	Michel

Allée Fénélon, de 3 heures à 4 heures

Naissance

Fourastié Juliette-Françoise, impasse d'Auvergne, 9.

Publications de Mariages

Blazy Vilhal, sergent au 7^e de ligne et Palisse Marie, s. p.

Selves Jules, cultivateur et Vignes Louise-Emilie, fille de service.

Billières Frédéric-Jules, cocher et Pauzalgues Justine, cuisinière.

Armand Jean-Marcel, employé au chemin de fer et Bras Marie, cuisinière.

Bertin Michel-Marius, commis principal des contributions indirectes et Astruc Amélie-Marcelle, s. p.

Mariage

Calmels Joseph-Jules-Antoine-Pierre, charpentier et Cammas Marguerite.

Décès

Péret Paul, ancien employé des contributions indirectes, 32 ans, rue Brives.

Desprat Marie, repasseuse épouse Péliissié, 64 ans, rue Nationale, 62.

Bayles Henry, ancien opticien, 81 ans, rue de la Liberté, 3.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Cercle d'Action Républicain

La formation d'un Cercle d'Action démocratique et sociale se faisait réellement sentir dans notre arrondissement.

Depuis longtemps, les républicains désireux d'une union plus étroite, avaient manifesté l'intention d'organiser un cercle politique.

MM. Loubet, Longpuech, Pezot, Lacombe et Baduel ont pris l'initiative de cette organisation, qui d'ici peu sera un fait acquis.

Les républicains ne sauraient trop remercier et féliciter les organisateurs. Voici l'appel adressé par ceux-ci aux démocrates de l'arrondissement de Figeac.

Monsieur,

Après l'éclatante victoire remportée dans toute la France et tout particulièrement dans notre arrondissement, aux dernières élections, par l'Union des partis de gauche, nous estimons qu'il est de notre devoir de vous inviter à former un groupement qui, tout en resserrant les liens d'une fraternelle solidarité sociale, rendra plus amicales et plus fréquentes les relations entre citoyens animés de mêmes sentiments et désireux de voir se réaliser enfin le programme des Réformes démocratiques et sociales.

C'est dans ce but que nous vous prions d'assister à la réunion qui aura lieu dans une des salles de la Mairie le Jeudi 17 janvier courant, à 8 heures du soir.

Nous comptons sur votre dévouement aux institutions en vigueur et sur votre attachement aux intérêts de notre cité, toujours à l'avant-garde de l'armée républicaine, pour apporter à la formation du Cercle d'Action démocratique et

Arrondissement de Cahors

Cahors

Concours de ports gras. — C'est lundi prochain, 14 janvier, qu'aura lieu à Cahors, sur l'emplacement habituel, le concours annuel de ports gras organisé par les soins du comice agricole.

Nous croyons savoir que malgré la pénurie des denrées cette réunion ne sera pas moins importante que les précédentes. Il paraîtrait même que les sujets exposés seront très beaux.

Concours de vins. — La même association agricole va tenir, dans la 2^e quinzaine de janvier un grand concours de vins blancs et rouges entre les viticulteurs du canton et des communes limitrophes. Le délai d'inscription se termine le 15 courant.

Des prix en espèces, des médailles ou diplômes seront décernés aux auteurs le 6 février prochain à 10 heures du matin à l'hôtel de ville de Cahors en séance plénière. M. Vayssie, secrétaire du comice est chargé de recevoir les inscriptions.

Cassagnas

Conférence — Cours d'adultes. Les cours d'adultes sont ouverts et ont lieu, comme tous les ans, à l'école des filles, le dimanche de 3 à 4 heures.

Notre infatigable institutrice a profité de cette occasion pour organiser quelques conférences et pour cela s'est assurée le concours de plusieurs personnes dévouées à la cause laïque et appartenant d'ailleurs à l'enseignement.

C'est ainsi que nous sommes heureux d'annoncer pour dimanche 20 courant à deux heures du soir, une intéressante causerie faite par M. Vayssière directeur du cours complémentaire de Puy-l'Évêque.

M. Vayssière traitera : De la taille de la vigne et du prunier.

Nous engageons vivement tous nos braves paysans à assister à cet entretien qui ne pourra leur apprendre que des choses bonnes et utiles. La soirée terminera par une audition de phonographe.

Nous fixerons la date des autres entrées en temps opportun.

Cahors. — M. Soulié, vétérinaire à Cahors, a fait le 4 janvier à l'école primaire une conférence de plus grand intérêt, sur les maladies contagieuses des animaux transmissibles à l'homme.

Lauzès. — La foire a été importante.

Espère. — MM. Bergès et Martin, ont été nommés délégués de la commission administrative du bureau de bienfaisance.

Luzech. — M. Lauriac est nommé receveur de l'enregistrement à Luzech.

Montcuq. — Belle soirée dimanche dernier à l'école des jeunes filles où une représentation a été donnée par les élèves.

Un raz de marée

Un raz de marée a ravagé les îles Tapah et Simalu près de Sumatra : il y a 400 morts.

Catastrophe

Une dépêche de New-York assure qu'une centaine de mineurs ont été ensevelis à la suite d'un éboulement dans les mines de Schloss, dans l'état Alabama. Il n'y a aucun espoir de sauvetage.

En Russie

Le conseil de guerre de Varsovie, a condamné à mort hier sept terroristes.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Cahors

Concours de ports gras. — C'est lundi prochain, 14 janvier, qu'aura lieu à Cahors, sur l'emplacement habituel, le concours annuel de ports gras organisé par les soins du comice agricole.

Nous croyons savoir que malgré la pénurie des denrées cette réunion ne sera pas moins importante que les précédentes. Il paraîtrait même que les sujets exposés seront très beaux.

Concours de vins. — La même association agricole va tenir, dans la 2^e quinzaine de janvier un grand concours de vins blancs et rouges entre les viticulteurs du canton et des communes limitrophes. Le délai d'inscription se termine le 15 courant.

Des prix en espèces, des médailles ou diplômes seront décernés aux auteurs le 6 février prochain à 10 heures du matin à l'hôtel de ville de Cahors en séance plénière. M. Vayssie, secrétaire du comice est chargé de recevoir les inscriptions.

Cassagnas

Conférence — Cours d'adultes. Les cours d'adultes sont ouverts et ont lieu, comme tous les ans, à l'école des filles, le dimanche de 3 à 4 heures.

Notre infatigable institutrice a profité de cette occasion pour organiser quelques conférences et pour cela s'est assurée le concours de plusieurs personnes dévouées à la cause laïque et appartenant d'ailleurs à l'enseignement.

C'est ainsi que nous sommes heureux d'annoncer pour dimanche 20 courant à deux heures du soir, une intéressante causerie faite par M. Vayssière directeur du cours complémentaire de Puy-l'Évêque.

M. Vayssière traitera : De la taille de la vigne et du prunier.

Nous engageons vivement tous nos braves paysans à assister à cet entretien qui ne pourra leur apprendre que des choses bonnes et utiles. La soirée terminera par une audition de phonographe.

Nous fixerons la date des autres entrées en temps opportun.

Cahors. — M. Soulié, vétérinaire à Cahors, a fait le 4 janvier à l'école primaire une conférence de plus grand intérêt, sur les maladies contagieuses des animaux transmissibles à l'homme.

Lauzès. — La foire a été importante.

Espère. — MM. Bergès et Martin, ont été nommés délégués de la commission administrative du bureau de bienfaisance.

Luzech. — M. Lauriac est nommé receveur de l'enregistrement à Luzech.

Montcuq. — Belle soirée dimanche dernier à l'école des jeunes filles où une représentation a été donnée par les élèves.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Cercle d'Action Républicain

La formation d'un Cercle d'Action démocratique et sociale se faisait réellement sentir dans notre arrondissement.

Depuis longtemps, les républicains désireux d'une union plus étroite, avaient manifesté l'intention d'organiser un cercle politique.

MM. Loubet, Longpuech, Pezot, Lacombe et Baduel ont pris l'initiative de cette organisation, qui d'ici peu sera un fait acquis.

Les républicains ne sauraient trop remercier et féliciter les organisateurs.

Voici l'appel adressé par ceux-ci aux démocrates de l'arrondissement de Figeac.

Monsieur,

Après l'éclatante victoire remportée dans toute la France et tout particulièrement dans notre arrondissement, aux dernières élections, par l'Union des partis de gauche, nous estimons qu'il est de notre devoir de vous inviter à former un groupement qui, tout en resserrant les liens d'une fraternelle solidarité sociale, rendra plus amicales et plus fréquentes les relations entre citoyens animés de mêmes sentiments et désireux de voir se réaliser enfin le programme des Réformes démocratiques et sociales.

C'est dans ce but que nous vous prions d'assister à la réunion qui aura lieu dans une des salles de la Mairie le Jeudi 17 janvier courant, à 8 heures du soir.

Nous comptons sur votre dévouement aux institutions en vigueur et sur votre attachement aux intérêts de notre cité, toujours à l'avant-garde de l'armée républicaine, pour apporter à la formation du Cercle d'Action démocratique et

Arrondissement de Cahors

Cahors

Concours de ports gras. — C'est lundi prochain, 14 janvier, qu'aura lieu à Cahors, sur l'emplacement habituel, le concours annuel de ports gras organisé par les soins du comice agricole.

Nous croyons savoir que malgré la pénurie des denrées cette réunion ne sera pas moins importante que les précédentes. Il paraîtrait même que les sujets exposés seront très beaux.

Concours de vins. — La même association agricole va tenir, dans la 2^e quinzaine de janvier un grand concours de vins blancs et rouges entre les viticulteurs du canton et des communes limitrophes. Le délai d'inscription se termine le 15 courant.

Des prix en espèces, des médailles ou diplômes seront décernés aux auteurs le 6 février prochain à 10 heures du matin à l'hôtel de ville de Cahors en séance plénière. M. Vayssie, secrétaire du comice est chargé de recevoir les inscriptions.

social votre contingent de force et de bonne volonté.

Agrez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

LONGPÉCH, LOUBET,
Conseillers généraux
des cantons Est et Ouest de Figeac.
Docteur PEZET,
Maire de Figeac.
LACOMBE, BADEL,
1^{er} adjoint, 2^e adjoint.

Carayac

Contributions directes. — Les contribuables ont reçu sous peu les avertissements relatifs à leurs contributions pour 1907.

Ceux de Carayac constatent avec plaisir, nous n'en doutons pas, que grâce au système de répartition adopté par le Conseil d'arrondissement de Figeac, leur contribution personnelle-mobilière a subi une forte atténuation.

Si quelques-uns d'entre eux n'étaient pas satisfaits de ce cadeau du nouvel an, on serait en droit de leur dire qu'ils ont le caractère bien mal fait.

Aynac

Il parait depuis quelque temps dans la *Défense* des articles, ainsi bêtes que méchants, signés tantôt Xantot Y ou Z, et qui surtout consacrent très bien le ridicule de leur auteur, qui est toujours le même, quoique il change à tousjours toutes les fois.

A la première pincée ne me donna ce fameux anonyme, je crus tout d'abord avoir à faire à un « intellectuel » et j'en étais très flatté; mais, à déception, je m'aperçus ainsi que me ami Cadiergues, que nous n'avons affaire qu'à un imbécile.

Dimanche dernier, capavure déshéritée de la nature nous annonçait avec une ironie peu amère que M. Bécays, comme surpris du sonnet an, devait faire bénéficier les blocards d'Aynac d'une grande partie du milliard des congrégations et du traitement enlevé aux curés. Cadiergues et moi, son ce fameux reporter, étions désignés pour faire la distribution.

Tout nous portait à croire que le correspondant de la *Défense* a des raisons majeures pour regretter le milliard des congrégations ou le traitement des curés, car d'après la critique on peut être fixé sur l'identité de celui qui dirige.

Ce n'est pas j'espère bien, monsieur le curé, car il nous a juré n'avoir jamais écrit dans aucun journal et je ne veux pas douter de sa sincérité.

J'aime cependant à croire que ce n'est pas non plus monsieur l'abbé, car malgré que les articles de la *Défense* soient d'une banalité excessive, je ne le crois pas assez savant pour en être l'auteur. Qui est-ce donc? Peu nous importent! mais il aurait mieux valu que celui qui a signé Z achevât le mot, car Zéro est été son vrai nom.

Je feni aussi remarquer à ce Loricquet moderne que sa raillerie se retourne contre lui-même, puisque si notre surprise a manqué le train, il en est parfois qui arrivent juste à temps et le ratent pas leur adresse.

Qui ce Monsieur sache bien que les blocards d'Aynac ne demandent rien. S'ils sont misérables comme il le dit, ils s'en vont se contenter du peu qu'ils ont tandis qu'il est parfois des individus qui encore tout gapes d'or s'égrèlent à crier famine.

Vi-t-on jamais d'appétit plus vracé!
CALY.

Nomination. — Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs, que M. Ribeyrols Léon, est nommé adjoint préfectoral, membre du bureau de bienfaisance, en remplacement de Balbarie Jean-Pierre.

M. Ribeyrols est un citoyen dévoué et un sincère républicain. Nos plus chaleureuses félicitations.

Calviac

Quelques mots d'un paysan démocratique. — Le nouveau ministre l'emeneau et ses déclarations énergiques ont produit une excellente impression dans nos campagnes.

Deux ministres surtout ont trouvé des accents qui nous sont très au cœur: MM. Briand et Viviani. Nous comptons sur le premier pour faire exé-

cuter intégralement la loi de la Séparation des Eglises et de l'Etat et sur le second pour faire triompher les justes revendications des ouvriers et des travailleurs.

M. Viviani a dit dans son beau discours que la République ne devait pas être seulement « l'expression politique » de la démocratie mais encore son « expression sociale ». Il a ajouté que l'ouvrier et le paysan devaient trouver en elle leurs satisfactions morales et leurs satisfactions matérielles. Si j'ai souligné le mot paysan c'est parce qu'il me semble qu'on nous oublie un peu, là-haut, au Parlement et qu'il serait temps qu'on pensât enfin à nous.

Dans les années de sécheresse comme celle qui vient de s'écouler, le travailleur agricole est réellement à plaindre: il travaille beaucoup, trime et verse ses sueurs pour récolter peu. Malgré cela les impôts sont là qui le frappent et augmentent au lieu de diminuer.

Notre nouveau député, l'honorable M. Bécays, nous a dit durant la période électorale qu'il y avait un remède à cette situation et que ce remède était l'impôt sur le revenu. Je le crois comme lui, mais vraiment on n'a pas l'air de se presser bien vite, pour faire triompher cette réforme qui ramènera un peu plus de justice et de bien-être dans nos campagnes.

La main-d'œuvre devient de plus en plus coûteuse ce qui serait un bien si le petit propriétaire était moins écrasé de charges de tout genre. Car lorsque l'ouvrier agricole est bien payé, il est plus heureux et reste à la campagne. Malheureusement, nous ne pouvons donner les salaires qu'on nous demande quelquefois, parce que les revenus du sol sont insuffisants, malgré tous nos efforts et tout notre travail.

Jusqu'ici les jouissances de la civilisation n'ont guère appartenu qu'aux bourgeois et aux riches. Les ouvriers des villes commencent à obtenir leur part: que nos représentants s'agitent et parlent pour que les travailleurs agricoles y participent également et ne restent pas toujours les éternels déshérités de la fortune et du sort.

Cornac

A la poste. — Nous apprenons le changement de M. Salgues, le sympathique facteur de notre commune; son dévouement, son exacte assiduité, et son zèle lui avaient acquis l'estime de tous.

Tout en félicitant cet excellent fonctionnaire de son avancement, nous croyons devoir nous faire l'interprète de ses amis en lui disant combien son départ sera regretté.

Figeuac. — M. Roux a été élu membre de la société de secours mutuels l'Union figeuacaise.

— Un vol d'un porte-monnaie à été commis.

Livernon. — La foire a été belle.

St-Céré. — Un concours agricole aura lieu le 22 janvier.

Cajarc. — M. Granot a été nommé délégué du bureau de bienfaisance.

Cornac. — Les électeurs sont convoqués le 27 janvier pour l'élection d'un conseiller municipal.

Arrondissement de Gourdon

Vayrac

Réunion. — La Société de Secours Mutuels s'est réunie en assemblée générale au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 10 courant à 8 heures du soir sous la présidence de M. de Spriet, vice-président.

La séance ouverte, M. le Président informe l'assemblée qu'elle doit désigner l'un de ses membres pour faire partie de la Commission cantonale d'assistance aux Vieillards et que son président présentera à ce sujet serait tout heureux d'être choisi comme délégué.

L'élection a eu lieu au scrutin secret et a donné les résultats suivants:

Votants 52. — Majorité absolue, 27.

Ont obtenu:

M. le Docteur Mézard 31 voix.

M. Dubouquet, président, 20 voix.

M. Chambon, pharmacien, 1 voix.

Gourdon. — Le nommé Caminade pêcheur, s'est noyé à Mareuil.

— Il y a eu 8 naissances et 1 décès du 15 au 31 décembre.

— Le nommé Pons a été arrêté et écroué pour vagabondage.

Vayrac. — M. Laquière a été élu membre de la Commission du bureau de bienfaisance.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Patrie

Il était à sa forge, suant.

Les quelques instants qu'il faut au fer pour blanchir sous les charbons ardents, me permirent d'écouter de sa bouche de travailler les paroles suivantes:

J'aime ma patrie!

Je l'aime autant qu'un enfant peut aimer sa mère!

Je l'aime, comme le paysan aime le petit lopin de terre qui le fait vivre!

Je l'aime, comme un ouvrier qui a peine toute une existence, peut aimer la petite maisonnette, qu'un long et dur labeur lui a donnée en récompense!

J'aime ma patrie, comme le malheureux qui ne possède rien, doit aimer les lieux qui l'ont vu naître, le petit village qui l'a vu grandir, et la chaumière où il a tant souffert de misère!

Ma patrie, je l'aime comme le misérable aime se reporter en arrière, pour se rappeler qu'autrefois il s'en allait à l'école avec des camarades, qu'il ne lui est plus permis de tutoyer, depuis que la société l'autorise plus ces sortes de hasards, quand les enfants sont devenus des hommes!

Mais qu'importe ceci, continua-t-il!

J'aime ma patrie, comme le ruisseau aime la rivière qui l'entraîne, je l'aime comme la rivière aime le fleuve qui l'emporte, je l'aime comme la mer immense aime les fleuves qu'elle confond!

Je l'aime ma patrie; mais je ne l'aime pas à la façon du petit monsieur bien choyé par de gros émoluments, qui ose dire à ceux qu'aucune protection ou infirmité ne met à l'abri de payer la dette à la patrie:

« Si l'on a une guerre, vous partirez vous tous défendre une patrie dont vous ne possédez pas une parcelle, et moi qui possède dans cette patrie, un emploi à ne rien faire sinon à passer au guichet toutes les fins de mois, je resterai à Fumel, n'ayant d'autre danger à courir que celui de brûler avec ma cigarette, le journal sur lequel je lirai les hauts faits de ceux qui seront partis défendre mon bien-être! »

Et sortant de sa forge le fer chauffé à blanc, il conclut en disant, qu'il ne donnait pas au mot patrie, la même signification que le petit monsieur bien retribué.

Certes, je le crois bien!.....

CLAIRETTE

Gimetièze

A partir du 15 janvier, la section F du cimetière sera soumise au renouvellement décennal. Cette section est celle qui se trouve à droite en entrant; elle est bornée par le mur de ronde et la série des caveaux A. Escande, Delfariel, Marnié, etc.

Les personnes qui ont des membres de leur famille inhumés dans le terrain commun de cette section sont priées de faire connaître leurs intentions, soit pour des locations, des achats de terrain, ou la libre disposition des objets funéraires.

Pour tous les renseignements s'adresser au bureau de police.

Théâtre

Dans un de nos précédents numéros nous avons annoncé l'arrivée prochaine du théâtre Ganneil.

Cet important établissement dont le succès à Agen a été énorme, est arrivé hier samedi et se propose de nous donner une série de représentations.

Nul doute que la valeur des artistes dont la direction s'est assurée le concours et sur lesquels on dit le plus grand bien, ne fasse accourir le public fumelois si avide de ce genre de spectacle; d'un autre côté, nous sommes persuadés que les applaudissements montreront aux artistes combien ils sont goûtés du public et le encouragera, la recette aidant, à nous faire passer d'agréables soirées.

Les débuts sont annoncés pour mardi prochain.

Chronique agricole

La production du froment, du seigle et du méteil en 1906

Le ministère de l'Agriculture vient de publier l'état de la récolte du froment, du seigle et du méteil. C'est un relevé des rapports des professeurs départementaux d'agriculture dressés après les premiers battages.

La situation s'établira de la façon suivante:

	Hectolitres	Quintaux
Blé....	114.432.501	89.010.405
Méteil..	2.444.149	1.819.406
Seigle..	18.005.608	13.077.632

En ce qui concerne le blé, la production se répartit ainsi:

Région du Nord-Ouest comprenant les départements du Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ile-et-Vilaine, Manche, Calvados, Orne, Mayenne, Sarthe; 708.050 hectares ensemencés ont donné 12 millions 097.571 hectolitres, pesant 9.415.673 quintaux métriques.

Région du Nord (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Inférieure, Oise, Eure, Eure-et-Loir, Seine-et-Oise, Aisne, Seine-et-Marne); Surfaces ensemencées, 1.155.921 hectares; production 30 millions 363.049 hectolitres, pesant 23.441.937 quintaux métriques.

Région du Nord-Est (Ardennes, Marne, Aube, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Territoire de Belfort); surfaces ensemencées 517.774 hectares production 10.420.224 hectolitres pesant 7 millions 960.893 quintaux métriques.

Région de l'Ouest (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vendée, Charente-Inférieure, Charente, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne); surfaces ensemencées, 1.049.598 hectares, production 16.695.073 hectolitres, pesant 13.219.478 quintaux métriques.

Région du Centre (Loir-et-Cher, Loiret, Yonne, Indre, Cher, Nièvre, Creuse, Allier, Puy-de-Dôme); surfaces ensemencées, 792.142 hectares, production 13.493.123 hectolitres pesant 10.496.085 quintaux métriques.

Région de l'Est (Côtes-d'Or, Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Loire, Rhône, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère); surfaces ensemencées, 715.915 hectares; production 11 millions 927.497 hectolitres, pesant 9.220.626 quintaux métriques.

Région du Sud-Ouest (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Gers, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège); surfaces ensemencées, 708.900 hectares; production 9.407.937 hectolitres, pesant 7.450.702 quintaux métriques.

Région du Sud (Corrèze, Cantal, Lot, Aveyron, Lozère, Tarn-et-Garonne, Tarn, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales); surfaces ensemencées 429.112 hectares; production 5 millions 355.235 hectolitres, pesant 4 millions 216.236 quintaux métriques.

Sud-Est (Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Gard, Vaucluse, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes); surfaces ensemencées, 332.884 hectares production 4.544.392 hectolitres, pesant 3.489.483 quintaux métriques.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

SUPERBES!



LA PREUVE

Avesnes s/ Helpe (Nord), 24 Janvier 05. — "L'Emulsion Scott a rendu la vie à mes deux enfants; l'aîné était maigre, pâle, fiévreux; il a maintenant bonne mine et mange avec appétit. Le cadet, atteint de rachitisme, avait les jambes fortement arquées et, sur le conseil d'un Docteur Spécialiste très connu, je lui donnai aussi de l'Emulsion Scott qui, tout en fortifiant ses petites jambes, les a parfaitement redressées". Lorette, 24, Avenue du Pont-Rouge.



LE POURQUOI

Cet éminent Docteur reconnaissant que l'Emulsion Scott seule est faite de l'huile de foie de morue de Norvège la plus pure, reconnaissant aussi la perfection du procédé spécial de fabrication de

l'EMULSION SCOTT

fit comprendre aux parents qu'il valait mieux payer légèrement plus cher pour obtenir le vrai remède et assurer à leurs enfants une guérison rapide et radicale. C'était un bon conseil, suivez-le donc aussi et réclamez bien le flacon Scott avec sa marque de fabrique "Le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies: 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

LA HERNIE

Bulletin Financier

La Méthode "CLAVERIE" de Paris

Est seule universellement adoptée pour le soulagement et la Guérison de la Hernie

Paris, le 11 janvier,

Le marché ferme au début, est devenu lourd en séance sur une nouvelle tension de la situation monétaire. La liquidation à Londres a rencontré quelques difficultés par suite de la cherté des reports.

La Rente Française fléchit à 95,47.

Les fonds russes continuent à baisser: le 5 0/0 nouveau finit à 87,75; le 3 0/0 1891 à 64; le 1896 à 62,60 et le Consolidé 77,05; l'Extérieure est de 94,52; le Portugais à 70,05; l'Italien à 101,40 et le Turc à 95,20.

Les Etablissements de Crédit se tassent légèrement: le Crédit Lyonnais à 1232; le Crédit Foncier à 690; le Comptoir d'Escompte à 708; la Banque de Paris à 1572 et la Société Générale à 665.

Les Chemins français sont plutôt lourds: le Lyon à 1310; le Nord à 1760; l'Orléans à 1364 et l'Ouest à 840.

La Capillitas est toujours recherchée à 70 fr.

La The "Mello Brazilian Rubert Co" dont les actions vont être, prochainement introduites sur notre marché exploitée au Brésil avec un personnel fixe de 1300 ouvriers bien acclimatés une plantation régulière en plein rapport, de 380.000 arbres indépendamment d'une réserve de 280.000 hectares situés en plein cœur de la région caoutchoutière. Elle dispose de tout un matériel considérable, vapeurs, transports, bacs, wagonnets, etc.

La hernie équivaut à un véritable supplice. Aussi les malheureux blessés, en proie aux plus poignantes angoisses, s'abandonnent-ils souvent à de faux praticiens qui leur infligent des remèdes cent fois pires que le mal et susceptibles de mettre leur existence même en danger.

Une seule méthode présente des garanties infaillibles: c'est la méthode de M. CLAVERIE de Paris, dont les bandages pneumatiques imperméables et sans ressort sont aujourd'hui admis et consacrés par la Faculté et par l'expérience universelle.

Ces merveilleux appareils, appliqués par l'inventeur lui-même ont l'incomparable privilège de procurer aux blessés un soulagement immédiat et permettent à ceux qui les portent de vaquer librement à leurs travaux ou à leurs plaisirs.

C'est pourquoi nous conseillons vivement à nos lecteurs de profiter du passage de l'éminent spécialiste qui se tiendra à la disposition des malades de 9 h. à 5 h. :

Gourdon, Lundi 14 janvier, Hôtel de l'Écu de France.

Voyageac, Mardi 15 janvier, Hôtel des Voyageurs-Villa.

CAHORS, Mercredi 16 janvier, Hôtel des Ambassadeurs.

A VENDRE

UN MATÉRIEL DECAUVILLE

en parfait état

comprenant voie de 0^m 50, courbes et croisements, et wagonnets

S'adresser au bureau du Journal

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

14, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

Cardage de laine, crin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

FEUILLETON DU « Journal de Lo » 30

URSULE MIROUËT

Par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

LES HÉRITIERS ALARMÉS

— Ce petit a quatre-vingt-trois ans, reprit l'abbé Chaperon en souriant. Ma chère dame, ayez un peu de charité chrétienne; ne le blessez pas, il est tout à fait utile de plus d'une manière.

— Et comment?

— Mais il a un ange auprès de lui, la plus céleste jeune fille.

— Oui, cette petite Ursule... Eh bien, après?

Le pauvre curé n'osa poursuivre un entendant cet « Eh bien, après? » qui la sécheresse et l'apreté tranchaient d'avance la proposition qu'il voulait faire.

— Je crois le docteur Minoret puissamment riche...

— Tant mieux pour lui.

— Vous avez déjà très indirectement causé les malheurs actuels de votre fille en ne lui donnant pas de carrière; prenez garde à l'avenir! dit sévèrement le curé. Dois-je annoncer votre visite à

votre voisin?

— Mais pourquoi, sachant que j'ai besoin de lui, ne viendrait-il pas?

— Ah! madame, en allant chez lui, vous payerez trois pour cent, et, s'il vient chez vous, vous payerez cinq, dit le curé, qui trouva cette belle raison afin de décider la vieille dame. Et, si vous étiez forcée de vendre votre ferme par Dionis le notaire, par le greffier Massin, qui vous refuseraient des fonds en espérant profiter de votre désastre, vous perdriez la moitié de la valeur des Bordières. Je n'ai pas la moindre influence sur des Dionis, des Massin, des Levraut, les gens riches du pays qui convoitent votre ferme et savent votre fille en prison.

— Ils le savent? Ils le savent? s'écria-t-elle en levant les bras. Oh! mon pauvre curé, vous avez laissé refroidir votre café... Tiennette! Tiennette!

Tiennette, une vieille Bretonne à casaquin et à bonnet breton, âgée de soixante ans, entra lestement et prit, pour le faire chauffer, le café du curé.

— Soyez paisible, monsieur le recteur, dit-elle en voyant que le curé voulait boire; je le mettrai dans le bain-marie, il ne deviendra point mauvais.

— Eh bien, reprit le curé de sa voix insinuante, j'irai prévenir M. le docteur de votre visite, et vous viendrez.

La vieille mère ne céda qu'après une heure de discussion, pendant laquelle le curé fut obligé de répéter dix fois ses arguments. Et encore l'altière Kergarouet ne fut-elle vaincue que par ces derniers mots: « Savinien irait! »

— Il vaut mieux alors que ce soit moi, dit-elle.

Neuf heures sonnaient quand la petite porte ménagée dans la grande se ferma sur le curé, qui sonna vivement à la grille du docteur. L'abbé Chaperon tomba de Tiennette en Bougival, car la vieille nourrice lui dit: « Vous venez bien tard, monsieur le curé! » comme l'autre lui avait dit: « Pourquoi quittez-vous si tôt madame, quand elle a du chagrin? »

Le curé trouva nombreuse compagnie dans le salon vert et brun du docteur; car Dionis était allé rassurer les héritiers en passant chez Massin pour lui répéter les paroles de leur oncle.

— Ursule, dit-il, je crois, un amour au cœur qui ne lui donnera que peine et souci; elle paraît romanesque (l'excessive sensibilité s'appelle ainsi chez les notaires), et nous la verrons longtemps fille. Ainsi, pas de défiance; soyez aux petits soins avec elle, et soyez les serviteurs de votre oncle, car il est plus fin que cent Goupils, ajouta le notaire, sans savoir que Goupil est la corruption du mot *vulpes*, renard.

Donc, mesdames Massin et Crémère,

leurs maris, le maître de poste et Désiré formaient, avec le médecin de Nemours et Bongrand, une assemblée inaccoutumée et turbulente chez le docteur. L'abbé Chaperon entendit en entrant les sons du piano. La pauvre Ursule achevait la symphonie en *la* de Beethoven. Avec la ruse permise à l'innocence, l'enfant, que son parrain avait éclairé et à qui les héritiers déplaçaient, choisit cette musique grandiose et qui doit être étudiée pour être comprise, afin de dégoûter ces femmes de leur envie. Plus la musique est belle, moins les ignorants la goûtent. Aussi, quand la porte s'ouvrit et que l'abbé Chaperon montra sa tête vénérable:

— Ah! voilà monsieur le curé! s'écrièrent les héritiers, heureux de se lever tous et de mettre un terme à leur supplice.

L'exclamation trouva un écho à la table de jeu, où Bongrand, le médecin de Nemours et le vieillard étaient victimes de l'outrecuidance avec laquelle le percepteur, pour plaire à son grand-oncle, avait proposé de faire le quatrième au whist. Ursule quitta la *forte*. Le docteur se leva comme pour saluer le curé, mais bien pour arrêter la partie. Après de grands compliments adressés à leur oncle sur le talent de sa filleule, les héritiers tirèrent leur révérence.

— Bonsoir, mes amis s'écria le doc-

teur quand la grille retentit.

— Ah! voilà ce qui coûte si cher? dit madame Crémère à madame Massin quand elles furent à quelques pas.

— Dieu me garde de

Bibliographie

Le numéro de *Mon Dimanche* qui paraît cette semaine renferme, en ses vingt pages 57 illustrations et 55 articles. C'est la plus parfaite des revues de famille. Elle convient à tous et à toutes et peut être laissée sans danger entre toutes les mains. *Mon Dimanche* est en vente partout chaque vendredi au prix modique de 10 centimes. Demandez-en un numéro spécimen, gratis et franco à l'administration, 4, rue de la Vrillière, Paris 1^{er}.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1780^e livraison (12 janvier 1907).

La Sorcière du Vésuve, par Gustave et Georges Toudouze. — Les bienfaits de la chimie. — Glaces et épaves flottantes, par Miss Chief. — Les mensonges involontaires, par Pierre de Mériel. — L'enfant aux fourreaux, par Adrien Remacle. — Sainte-Hélène, par H. Norval.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 13 Janvier 1907.

Léon Berthaut : Le Pilote n° 10. — Pontzevez : L'enjeu du bonheur. — Camille Flammarion : Science et progrès. — Léopold Sabot : Une histoire de revenant. — Paul Féval : Chasse aux traitres. — Variétés : La Mode, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Arts mondains, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, non postal : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1755, du 12 Janvier 1907.

Le chemin de fer du Dahomey et le Haut Niger, D. B. — Comment on dresse une carte marine, par A. Sauvage Jourdan. — Les Métaux en 1907, par P. Saillor. — Fabrication industrielle des pilules, par Jacques Boyer. — Le musée d'éthnographie du Trocadéro, par J. P. Lauffite. — Les travaux gigantesques de Newcastle, par V. Forbin. — Concours internationaux des pompiers à Milan, par J. B. — L'acoustique des salles pour la voix parlée, par J. L. — Académie des sciences, séances du 31 décembre 1906 et du 7 janvier 1907, par Ch. de Villedeuil. — Baromètre enregistreur de MM. Chauvin et Arnoux, par J. Laffargue.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Etudes de M^e EYRAL, avoué à Rodez, place d'Armes, n° 6. Et de M^e PONDEVEAUX, avoué à Lyon, 7, rue Neuve.

VENTE JUDICIAIRE

à suite de surenchère

Au Palais de Justice de Rodez (Aveyron),

Le dix-sept Janvier mil neuf cent sept, à deux heures précises de l'après-midi,

D'IMPORTANTES IMMEUBLES

Situés dans la ville de Rodez, quartier de Camonil, comprenant de vastes corps de bâtiments à l'usage d'établissement d'instruction, avec pavillon, chapelle, ferme, hangars, four, porcherie, bains, serres, préaux etc.

Et des propriétés non bâties, consistant en cours, jardins, champs prés, parcs, terres, etc. Ces immeubles, d'un seul tenant, entourés de murs et d'une superficie totale d'environ quatre hectares trente-trois ares cinquante-six centiares, forment l'établissement connu et désigné sous le nom de :

Pensionnat St-Louis ou de Camonil

ayant appartenu à la Congrégation dissoute des Clercs de St-Viateur dont la maison-mère était située à Voullès, canton de St-Genis-Laval (Rhône).

Il seront mis en vente en un seul lot.

Mise à prix : 87.617 fr.

Outre les clauses et conditions du cahier des charges dressé pour régir la vente et déposé au greffe du Tribunal civil de Rodez ou tous prétendants peuvent en prendre connaissance.

Les frais exposés sur les premières ventes sont payables en diminution du prix.

Ceux de surenchère, de revende et autres ensuivis, y compris le montant de la remise proportionnelle, viennent, au contraire, en sus du prix.

Pour Extrait :

Signé : J. EYRAL, avoué.

Pour tous renseignements s'adresser :

1^o M^e Eyral, avoué à Rodez, place d'Armes n° 6 ;

2^o M^e Pondeveaux avoué à Lyon, rue Neuve, n° 7.

Chemin de fer d'Orléans

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1^{re} et de 2^e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

1^{re} classe : 64 fr. — 2^e classe : 47 fr.

Toulouse, Figeac, Neussargues, Garabit, Capdenac, Rodez, Mende ou Banassac-la-Croisette (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse. 1^{re} classe : 64 fr. — 2^e classe : 47 fr.

2^e classe : 64 fr. — 3^e classe : 47 fr.

Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

CENTRAL-GARAGE

69, BOULEVARD GAMBETTA

R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto. 4 vit. Tonn. dém., 5 pl., dais, glaces, Rem. à neuf. Voiture RICHARD-BRASSIER, 12 HP, 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pl., dais et glaces. Voiture MORS, 8 HP, 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pl., dais et glaces. Voiture URIC (St. Richard et C^o), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale. Voiture PANHARD-LEVAISSOR, 15 HP, carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér. Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'essai fin mai. Voiture Electrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec les Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.

Charges sur le courant élect. d'accumulateurs de toute capacité.

Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

Grande Pharmacie

CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE THÉÂTRE CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPÉCIALE

pour la préparation des ordonnances

Medicaments de premier choix

Fournisseurs : POULENC, DAUSSE, KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR :

Paul GARNAL

Pharmacien de 1^{re} classe.

Diplômé de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris. — Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. — Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE

Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés

Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE

BANDAGES - BAS A VARICES

DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les fonctionnaires.

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

14, Rue Drouot, 14

PARIS

Et est dépeillé par jour, 40,000 journaux ou revues du monde entier.

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l'OFFICIEL

contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles parus, présents, futurs.

Adresse télégraphique : ACHATS-PRESSE-PARIS

Adresse téléphonique : 102-52

Salon au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS (14^e)

Charges sur le courant élect. d'accumulateurs de toute capacité.

Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

RELIGIEUSE, donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. Maison Euret, à Nantes.

Vient de paraître

A la Librairie DELSAUD RUE DE LA MAIRIE, CAHORS

LE GRAND ANNUAIRE DU LOT pour 1907

CONTENANT LES PRÉVISIONS DU TEMPS par XAINTRAILLES, d'Issoire (Puy-de-Dôme)

Illustré de plus de 500 gravures précédé d'une notice Historique

Antoine de Gourdon

Gouverneur de Cahors sous Henri IV

et de la liste et dates des FRAIRIES OU FÊTES LOCALES DU DÉPARTEMENT DU LOT

M.-A. FALLIÈRES

MARCHAND-TAILLEUR

75, Boulevard Gambetta, CAHORS

COSTUMES SUR MESURE

Travail soigné

Grand choix de draperies françaises et anglaises

POUR COMPLETS

Spécialité de pantalons et gilets fantaisies

Alpagas. — Couteils

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysou, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

NEURALGIES (Migraines, Névralgies et toutes les affections nerveuses, soignées par les PILULES PROMIÈRE ANTI-NEURALGIQUES de F. GRONIER, 10, rue de la Harpe, Paris. Dépôt : Schmidt, pl. 75, rue La Boétie, Paris et toutes pharmacies, France et étranger.)

ASTHME CATARRHE OPPRESSION GUÉRIS par les PILULES LEVASSEUR 60 ans de succès. — BOITE : 3 fr. franco. Plus ROBUSTET, maître de l'École de Médecine Ph^o ROBIQUET, 22, rue de la Harpe, Paris dans toutes les pharmacies, France et étranger.

Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin après l'avoir complété et signé — et l'envoyer à l'Administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

M

demeurant à

déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du

Le soussigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvré par les soins de l'Administration Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes).

Signature et adresse de l'abonné

(SERVICE D'HIVER 1906-1907)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																		
17		5 (1)		121		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700				
DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		DIRECT		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		OMNIBUS				
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.						
PARIS (Orsay) dép.	2 50s	10 17	7 9s	8 47	10 56s	—	—	—	—	—	—	TOULOUSE...d.	1 49s	2 43s	3 18s	5 45s	8 55s	11 37s	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m		
PARIS (Aust.) dép.	3 11	10 26	7 9	8 58s	11 9	—	—	—	—	—	—	MONTAUBAN...d.	1 49s	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m		
LIMOGES (arrivé)	1 54	4 26m	12 54m	2 53	8 58	—	—	—	—	—	—	CANSADE...d.	4 1	4 1	5 20	8 36	10 6	—	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m		
LIMOGES (départ.)	3 19	4 35	1	2 59	9 29	—	—	—	—	—	—	LABENQUE...d.	—	—	6 9	9 17	—	—	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	
BRIVE... (arrivé)	6 23	6 28	2 28	4 34	12 23	—	—	—	—	—	—	Cleuzac...d.	—	—	6 19	9 26	—	—	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	
BRIVE... (départ.)	6 45	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Sept-Ponts...d.	—	—	6 33	9 38	—	—	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	
Gignac-Cressensac	7 21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	CAHORS... (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 46s	10 43	1 24	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	2 6	—	—	—	—	—	—	CAHORS... (départ.)	2 49	4 50	7 6	5 57m	10 47	1 28	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	
SOULLAC (départ.)	7 45	7 40	—	5 28	2 10	—	—	—	—	—	—	Espère...d.	—	—	7 19	6 11	—	—	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m
CAZOULES...d.	7 53	—	—	5 28	2 6	—	—	—	—	—	—	St-Denis-Catus...d.	—	—	7 33	6 25	—	—	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m
Lamothe-Fénelon...d.	8 9	—	—	5 28	2 10	—	—	—	—	—	—	Thédirac-Peyril...d.	—	—	7 47	6 41	—	—	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m	1 10m
Nozac...d.	8 19	—	—	5 28	2 10	—	—	—	—	—	—	Dégagnac...d.																		